



AVIS PUBLIC

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE DENHOLM

Par la présente, avis vous est donné par la soussignée Sandra Bélisle, Directrice générale de la Municipalité de Denholm qu'à l'assemblée régulière du 5 mars 2013, le Conseil a adopté, par résolutions, les règlements suivants :

RÈGLEMENT NO : 2013-02-02

Règlement modifiant le règlement le règlement sur le programme d'accès à la propriété (2010-08-01)

Toute personne désireuse de prendre connaissance dudit règlement peut le faire en se présentant au bureau de la municipalité.

Donné à Denholm, ce 15^{ième} jour de mars 2013

Je soussigné, Sandra Bélisle, Directrice Générale de la Municipalité de Denholm certifie sous mon serment d'office que j'ai publié cet avis public concernant le règlement 2013-02-02, aux endroits désignées par le Conseil, le 15 mars 2013 entre 9 h 00 et 16 h 30.

Sandra Bélisle
Directrice Générale